

# COMMUNIQUÉ

Canadian Union of Postal Workers  
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

377 rue Bank st. Ottawa K2P 1Y3 (613) 236-7238 (613) 563-7861 (fax)

Pour diffusion immédiate

Le 7 août 2015

## **Un salaire minimum fédéral à 15 \$ l'heure serait à l'avantage des travailleurs et travailleuses des postes**

Parmi les 135 000 travailleurs et travailleuses qui profiteraient de la hausse subite du salaire minimum à 15 \$ l'heure, se trouvent des membres du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP).

« Établir le salaire minimum fédéral à 15 \$ l'heure, voilà exactement le genre de mesures auquel nous faisons allusion quand nous parlons de changements réels sur la scène politique fédérale, indique Mike Palecek, président national du STTP. Le salaire horaire de la majorité de nos membres est supérieur à 15 \$, mais certains de nos membres du secteur privé profiteraient de la mesure dès son entrée en vigueur. »

Le STTP négocie des hausses salariales pour ces travailleurs et travailleuses – dont les employeurs sont des entrepreneurs postaux – mais il n'a pas encore réussi à hausser leur salaire à 15 \$ l'heure. « Des opposants vont dire qu'il s'agit de paroles creuses de relations publiques, ajoute Mike Palecek, mais je les mets au défi de venir répéter leurs propos devant nos membres qui ont bien besoin de cette augmentation pour joindre les deux bouts. Il ne faut pas manquer de cynisme pour laisser entendre que quelques dollars de plus l'heure ne valent pas grand-chose. Au contraire, il s'agit d'une proposition réelle, et il est grand temps qu'elle se concrétise. »

Il va sans dire que toute hausse du salaire minimum – et dans ce cas-ci la proposition rétablit et bonifie le salaire minimum fédéral aboli en 1996 – permet d'influencer de manière positive les efforts destinés à rehausser le salaire minimum en vigueur dans les provinces. Le salaire minimum aide à établir la valeur du travail en général, bénéficiant non seulement à ceux et celles qui sont payés au salaire minimum, mais à l'ensemble des travailleurs et travailleuses. Il s'agit d'un pas en avant dans la lutte pour la réduction des inégalités de revenu.

« La mesure est à l'avantage de bien des gens dans l'immédiat et de tout le monde à long terme », conclut Mike Palecek.

-30-

Renseignements : communiquez avec le service des relations avec les médias du STTP au 613-236-7238 ou à [media@cupw-sttp.org](mailto:media@cupw-sttp.org)

*ab/scfp 1979 //dn seph 225*